

# La Brève

1. Rencontre avec François Fillon - Ils ont dit...
2. Etat des lieux et perspectives - Portrait du nouveau Président de l'UPA - Ils ont dit...
3. Communication - Une réforme en profondeur - Programme - Chiffres clés - Ils ont dit...
4. Les Brèves - L'agenda

Lettre d'information bimensuelle N°135 - 1<sup>er</sup> février 2004

## Ils ont dit

*Le ministre nous a demandé de lui donner rapidement des propositions pour des mesures spécifiques à l'artisanat (en matière d'emploi) qui donneraient satisfaction aux 30 à 40% de chefs d'entreprises artisanales à la recherche de personnel..."*

*"C'est au niveau de l'école et de l'orientation qu'il faut travailler et trouver des méthodes pour que les jeunes puissent accéder aux métiers de l'artisanat."*

Extraits de la déclaration de Pierre Perrin à l'AFP le 29 janvier, à l'issue de la rencontre avec François Fillon.

*"J'ai l'intention de mettre en place trois groupes de travail (thèmes : l'entrée des jeunes dans la vie active, le service public de l'emploi, la modernisation du Code du travail) qui se réuniront après les consultations des partenaires sociaux, pour arriver à un texte qui devrait être prêt début avril pour être adopté au Parlement en juin."*

Calendrier annoncé par François Fillon lors de ses rencontres avec les partenaires sociaux

## RENCONTRE AVEC FRANCOIS FILLON

### Le gouvernement mobilise pour l'emploi

*La délégation de l'UPA a présenté au ministre les priorités de l'artisanat en matière d'emploi et de formation.*

Une délégation conduite par le Président de l'UPA, Pierre Perrin, a rencontré le 29 janvier le ministre des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité. Cette audition s'inscrit dans le cadre d'une première consultation des partenaires sociaux en vue d'élaborer une loi destinée à améliorer le marché de l'emploi. L'UPA qui appelle depuis plus d'un an à la mobilisation de tous les acteurs économiques, sociaux et politiques en faveur de la formation et de l'emploi, a exprimé sa satisfaction de voir le gouvernement s'emparer de cette question, à la demande du Président de la République. Ses représentants ont par ailleurs estimé que la Commission présidée par Michel de Virville qui avait pour tâche de proposer une simplification du droit du travail, n'avait pas atteint ses objectifs. En effet, l'essentiel du rapport intéresse les entreprises de plus de 50 salariés, alors que 53% des salariés travaillent dans des entreprises de moins de 50 personnes.

L'UPA a ainsi rappelé que pour les entreprises employant moins de 20 salariés, les négociations ne peuvent s'envisager qu'au niveau de la branche professionnelle, de même

que le système de représentation du personnel ne peut être interne à l'entreprise. En revanche, l'UPA a réaffirmé la nécessité de simplifier le droit du travail en vue de le rendre plus accessible aux employeurs des petites entreprises, en particulier pour ce qui concerne le contrat de travail, le bulletin de paie et les déclarations sociales. Des dispositifs adaptés devront notamment être recherchés pour améliorer l'orientation des jeunes vers les petites entreprises (voir citation ci-contre) et faciliter le remplacement de leurs salariés partis en formation. Pour cela, l'UPA a souhaité une meilleure synergie entre les missions de l'UNEDIC et de l'ANPE, comme le suggère le rapport de Jean Marimbert consacré aux services publics de l'emploi.

Dans ce contexte, l'UPA participera très activement aux travaux préparatoires à la loi de mobilisation pour l'emploi, même si elle considère qu'un texte législatif ne suffira pas à résoudre les difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises artisanales et que d'autres actions devront être engagées à cette fin.

## Ils ont dit

### FISCALITE DES ENTREPRISES

#### De 1997 à 2002 :

- baisse de l'impôt sur les sociétés (IS) et de la taxe additionnelle à l'IS
- suppression de la double taxation pour frais de Chambre de métiers et frais de Chambre de commerce et d'industrie
- baisse de la taxe professionnelle (suppression de la base salariale, soit -40% pour les TPE)
- suppression de la vignette auto
- baisse des cotisations sociales jusqu'à 1,8 SMIC dans le cadre du passage aux 35 heures
- application du taux réduit de TVA pour les travaux d'entretien des logements
- réduction des droits de mutation.



Pierre Perrin et Robert Buguet lors de la conférence de presse du 21 janvier.

#### De 2002 à 2004 :

- baisse des cotisations sociales jusqu'à 1,7 SMIC pour toutes les entreprises
- réduction des plus values de cession et des droits de mutation
- protection du patrimoine personnel des chefs d'entreprise individuelle
- engagement du gouvernement à réformer la taxe professionnelle

Parallèlement, il faut noter l'augmentation de 0,60% des cotisations Assedic, de 0,35% des cotisations AGS (association pour la garantie des salaires), et de nombreuses assurances.

Extrait du dossier diffusé lors de la conférence de presse du 21 janvier.

## Etat des lieux et perspectives

Le passage de relais à la tête de l'UPA méritait une prise de parole exceptionnelle. C'est ainsi que Robert Buguet et Pierre Perrin ont tenu le 21 janvier une conférence de presse commune. Fort logiquement, l'ancien président a souligné les principales évolutions de l'artisanat au cours de ces dernières années, tandis que son successeur a présenté les priorités à venir du secteur. "L'artisanat est l'un des secteurs de l'économie qui crée le plus d'emploi" a notamment rappelé Robert Buguet, soulignant néanmoins que la propension des entreprises artisanales à embaucher est freinée par la difficulté des artisans à trouver la main d'oeuvre dont ils auraient besoin. Il s'est par ailleurs félicité de la baisse de la fiscalité sur les entreprises au cours de ces dernières années (voir colonne ci-contre).

Robert Buguet n'a pas manqué non plus de mettre en évidence deux grands dossiers sociaux ouverts au cours de son mandat : la réforme des retraites jugée juste et équilibrée, et le régime social des indépendants -RSI-, dont les fondations ont été posées et qui annonce une véritable simplification à terme des démarches sociales des travailleurs indépendants (voir Brèves précédentes). Pierre Perrin à son tour a salué

l'action des partenaires sociaux en faveur de l'emploi et de la formation, avant de souhaiter que le gouvernement "apporte des solutions concrètes aux nombreux jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans qualification", faisant ainsi allusion au projet de loi en cours de préparation au ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité. De même, il a approuvé la volonté du Président de la République de mettre en place un "plan pour le développement de l'entreprise individuelle".

Par ailleurs, le nouveau Président a rappelé que l'UPA, qui est la seule organisation patronale depuis 1997 à participer à la gestion des caisses de sécurité sociale, se trouve particulièrement concernée par le devenir du régime d'assurance maladie et qu'elle participerait donc très activement aux travaux préparatoires à la réforme de notre système de santé. Enfin, aux journalistes qui leur posaient la question des relations de l'UPA avec le Medef, Robert Buguet et Pierre Perrin ont tous deux répondu que l'unique préoccupation de l'UPA était de promouvoir les intérêts des petites entreprises, que ce soit en accord ou en désaccord avec les représentants des grandes entreprises.

### BIOGRAPHIE

## Portrait du nouveau Président de l'UPA

Agé de 55 ans, marié et père de deux enfants, Pierre Perrin est artisan boucher-charcutier depuis 1969, après avoir obtenu un CAP "Charcutier" ainsi que le Brevet de maîtrise "Boucher". Son entreprise (SARL) est installée à Lyon et compte huit salariés. Le nouveau Président de l'UPA exerce des activités syndicales depuis 1976, date à laquelle il entrait au Conseil d'administration du syndicat de la boucherie du Rhône. Dix ans plus tard, il présidait ce syndicat ainsi que la Fédération de la boucherie Rhône-Alpes, avant d'accéder à la présidence de l'interprofession bovine Rhône-Alpine à partir de 1994 et pour trois ans. En 1997, il prenait les commandes

de la confédération nationale. C'est à ce poste qu'il a dû faire face avec l'ensemble de ses collègues, à la crise de la "vache folle". Son accession à la présidence de la Section artisanale de la CGAD (Confédération générale de l'alimentation en détail) en 1998 l'a conduit à assumer progressivement d'autres fonctions : Vice-Président de l'UPA, membre puis Président du Groupe de l'artisanat au Conseil économique et social -CES-, Président du Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat -FNPCA-. En outre, Pierre Perrin est chevalier dans l'Ordre national du Mérite et chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur.

## La "valorisation sociale" des artisans au menu de l'année 2004

Quels que soient les progrès incontestables accomplis par la "Première entreprise de France" en termes de notoriété et d'image, un problème se pose encore pour l'artisanat, celui du passage à l'acte. En effet, même si une majorité de Français portent un regard extrêmement positif sur ce secteur, ils sont encore nombreux à refuser de l'intégrer dans leurs choix d'orientation professionnelle. Pour résoudre cette énigme, le Conseil d'administration du Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat -FNPCA- a retenu la proposition de l'agence de communication de développer deux axes prioritaires : d'une part réaffirmer que le secteur est pourvoyeur d'emploi et d'avenir professionnel, et d'autre part revaloriser le statut d'artisan sur le plan social. Ce deuxième objectif sera notamment servi par deux campagnes télévisées qui seront diffusées en avril et au début de l'automne, et qui présenteront l'artisan sous un jour particulièrement valorisant. Des scènes de vie conjugale ou familiale, tenderont à présenter ce métier comme celui qu'il faut faire aujourd'hui pour s'attirer un capital de sympathie et d'estime. Un vaste arsenal médiatique contribuera à véhiculer l'ensemble des messages (voir ci-contre). Au chapitre



des nouveautés, on notera en particulier la diffusion de programmes d'une minute sur France 2, dont le caractère non publicitaire devrait intéresser les téléspectateurs. En outre, l'opération "Artiscopie" qui consiste à présenter les différents métiers de l'artisanat en s'adressant directement aux jeunes dans les collèges, a satisfait la plupart des organisateurs en 2003. Elle sera donc reconduite et visitera 14 villes supplémentaires. Au total, 2004 marquera une importante prise de parole de l'artisanat, conformément aux besoins de recrutement qui perdurent, et alors que le gouvernement, contre l'avis de l'UPA, a autorisé les enseignes de grande distribution à investir les écrans de télévision.

## ASSURANCE MALADIE

### Une réforme en profondeur

L'UPA qui a participé aux travaux du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie, partage l'essentiel du diagnostic émis par celui-ci dans le rapport qui a été remis au gouvernement le 23 janvier. Ainsi, elle considère que ni une conjoncture économique porteuse, ni une augmentation de la CSG, ne suffiraient à rééquilibrer les comptes de la sécurité sociale. Convaincue de la nécessité de réformer en profondeur notre système de santé, l'UPA estime qu'il conviendrait, d'une part de mieux délimiter les champs de compétence de l'Etat et des partenaires sociaux, et d'autre part de responsabiliser tous les acteurs (assurés sociaux et corps médical) en vue d'assurer à la fois maîtrise des

dépenses et qualité des soins. Pour ce faire l'UPA propose notamment d'instaurer des références médicales assorties de maxima remboursables, et de généraliser le carnet de santé afin de lutter contre la surconsommation de soins et d'éviter l'association de médicaments incompatibles. Par ailleurs, constatant que le système de financement de la sécurité sociale repose presque exclusivement sur les revenus du travail, l'UPA préconise une réforme tendant à moduler le taux de cotisation en fonction du poids de la masse salariale dans la valeur ajoutée. Au-delà de ces revendications, l'UPA veillera à l'équilibre général de la réforme et au maintien du principe d'égalité dans l'accès aux soins.

## Programme

### TELEVISION

- Deux films publicitaires de 30 secondes diffusés sur TF1, France 2, France 3, M6, LCI et RFO, le premier en avril et le second en septembre-octobre 2004.
- Environ 50 films non publicitaires d'une minute diffusés au printemps et à l'automne sur France 2.

### RADIO

- Deux vagues de diffusion sur les radios jeunes sur les thèmes de l'orientation et du recrutement : fin février-début mars avec annonce de la Semaine nationale de l'artisanat ; novembre avec annonce du salon de l'éducation.
- Programmes courts proposés tout au long de l'année pour diffusion par les radios indépendantes.

### PRESSE

- Deux vagues de parutions dans l'ensemble des titres de la presse quotidienne régionale : en février-mars avec annonce de la Semaine nationale de l'artisanat et en septembre-octobre sur la problématique de la création-reprise d'entreprise.

### AUTRES

- Partenariats : Semaine nationale de l'artisanat, Printemps du cinéma, journées des métiers d'art.
- Edition : dépliants, affichettes, annuaires, kits pédagogiques...
- Événementiel : visite dans les collèges de 14 villes (Artiscopie), Salon des entrepreneurs, Salon de l'éducation...

## Chiffres clés

Impôt généralisé à presque tous les revenus (travail, patrimoine, retraites, épargne, chômage...), la CSG est la deuxième source de recettes du régime général d'assurance maladie en 2003, soit 33 milliards d'euros sur un total de 110 milliards.

## Ils ont dit

*"La CSG est un prélèvement, et peut être qu'à la fin..., nous constaterons qu'il faut boucher un trou supplémentaire. Mais ce sera simplement un complément car ce n'est pas en augmentant les impôts que vous résolvez un problème structurel."*  
Déclaration de Francis Mer le 30 janvier.

## L'UPA honore ses anciens Présidents

L'alternance à la présidence de l'UPA le 22 janvier a été l'occasion d'officialiser une modification des statuts instaurant le titre de Président Honoraire pour tous les anciens présidents de l'UPA. Cette démarche permet de souligner l'estime portée à ceux qui ont conduit le Conseil National de l'UPA dans le passé ; elle rappelle aussi la continuité du syndicalisme artisanal. Albert Léon, Paul Letertre, Jean Millet, Daniel Giron, Jean Delmas et Robert Buguet, sont les Président Honoraires de l'UPA.

### “ Une force pour les territoires ”

Dans la perspective des élections cantonales et régionales qui auront lieu les 21 et 28 mars prochains, l'UPA a décidé de s'adresser aux élus politiques afin de leur rappeler la contribution essentielle de l'artisanat et des petites entreprises à l'équilibre du territoire et de leur transmettre un certain nombre de revendications. Cette "Lettre à l'attention des candidats" prendra la forme d'un document de quatre pages et sera proposée courant février aux représentants locaux de l'artisanat afin de servir de point d'appui lors de leurs rencontres avec les élus locaux.

### TVA : affaire à suivre

Le Parlement européen a approuvé le 16 janvier 2004, la prolongation jusqu'au 31 décembre 2005 de la faculté pour les Etats membres d'appliquer des taux réduits de TVA pour certains services à forte intensité de main d'oeuvre. Il a considéré que la période d'expérimentation de trois ans avait été insuffisante pour évaluer les effets réels de la mesure jusqu'en 2003, alors que plusieurs députés français avaient rappelé les bénéfices de la mesure appliquée au bâtiment, en termes de lutte contre le travail au noir et de création d'emploi (évaluée à 50.000 emplois). Le Conseil économique et social européen a lui aussi approuvé la prolongation, tout en rappelant la nécessité de parvenir à un accord définitif. Quant au Conseil des ministres des finances -Ecofin-, il a commencé à étudier les deux démarches françaises, l'une visant à appliquer un taux réduit de TVA aux services de restauration (opposition de l'Allemagne et du Danemark), et l'autre demandant l'application du principe de "subsidiarité" selon lequel les Etats membres devraient être libres d'appliquer la TVA réduite aux secteurs de leur choix.

### Alain Duplat, élu président de la CFBCT

C'est un boucher charcutier du Pas-de-Calais, Alain Duplat, qui succède à Pierre Perrin, à la présidence de la Confédération française de la boucherie, boucherie-charcuterie, traiteurs. Il appartient à une famille de bouchers depuis pas moins de sept générations et est aujourd'hui installé à Wingles près de Lens. Outre cette nouvelle fonction, il est notamment, Président du Syndicat départemental de la boucherie, Président de la Chambre de métiers du Pas-de-Calais, de la Chambre régionale de métiers Nord-Pas-de-Calais et administrateur de la Caisse ORGANIC de la boucherie, la CARBOF CAVICORG.

### Les bons comptes de la coiffure

La Fédération nationale de la coiffure française -FNC- tenait une conférence de presse le 13 janvier dernier au cours de laquelle les chiffres de ce secteur sont apparus particulièrement positifs. Qu'il s'agisse du nombre d'entreprises (près de 59.000 en 2003 contre 57.000 en 1998) ou des effectifs salariés (près de 118.000 en 2003 contre 102.000 en 1998), la progression ne se dément pas depuis 1998.

## L'agenda

22 JANVIER

Conseil National de l'UPA et nomination de Pierre Perrin à la présidence de l'UPA.

23 JANVIER

Réunion de la Commission sociale de l'UPA.

27 JANVIER

Participation du Président de l'UPA à la cérémonie des vœux de la Direction des entreprises commerciales, artisanales et des services -DEcas-.

28 JANVIER

Audition du Président et des Vice-Présidents de l'UPA par le ministre des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, François Fillon.

3 FEVRIER

Rencontre entre le nouveau Président de l'UPA et le Secrétaire d'Etat aux PME, au Commerce, à l'Artisanat, aux Professions libérales et à la Consommation, Renaud Dutreil.

Entretien entre le Président de l'UPA et Yvonne Delemotte, Secrétaire nationale chargée du Commerce et de l'Artisanat à la CFDT.

10 FEVRIER

Entretien entre le Secrétaire Général de la CGT, Bernard Thibault, le Président de l'UPA, Pierre Perrin et l'ancien Président de l'UPA, Robert Buguet.

17 FEVRIER

Audition du Président de l'UPA par Denis Combrexelle, Directeur des relations du travail, au sujet de la laïcité.

18 FEVRIER

Entretien entre le Président de l'UPA et Christian Charpy, Conseiller social du Premier ministre.

19 FEVRIER

Conseil national de l'UPA.



53, rue Ampère - 75017 Paris - Tél. : 01 47 63 31 31 - Fax : 01 47 63 31 10 - E-mail : UPA@wanadoo.fr